



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 12/12/18

La séance commence par un tour de table des membres du bureau. On commence par :

PRÉSENTS

Adrien Gahéry: découvre la montagne et ses activités avec le CAF depuis un an et demi qu'il est dans le Guillestrois.

Sylvain Duchemin : a fait partie de beaucoup d'associations. Pratique l'escalade avant tout.

Guy Brochier : membre du bureau

Bernard De Miscault: Responsable sécurité sorties ski.

Nicolas Chareyre: est venu au CAF d'abord pour le mur d'escalade. Impliqué dans d'autres assos de plein air, notamment pour créer un club de triathlon.

Daniel Borgna: pratique beaucoup les activités d'extérieur, responsable alpinisme et ski nordique

Aude Priestley: participe à tout

Gaëlle Zalio : Responsable de l'école d'escalade enfant

Annick Bulliot : aide précieuse, « Pilier du club enfant »

Laurent Cosnefroy: s'occupe du créneau parent enfant ainsi que de la page facebook,.

Francis Carletto : raquettes et rando pédestre

Claire Guillermin : Veut promouvoir le handisport au sein du club rando raquette

Claude Py : Encadrant escalade, alpi depuis 4 ans.

Angélique Gravier: encadrant ski escalade, membre du bureau depuis 2 ans.

Christophe Legué: escalade adulte, fait une pause avec l'alpi pour le moment.

EXCUSÉS:

Marie Assaud, représente les parents à l'école d'escalade

Emmanuelle Col : escalade extérieur.

Virgil Martin Granel, escalade adulte et génie de l'apéro-club par ailleurs.

Lorry Balducci, escalade, secrétaire démissionnaire, invitée.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Profil secrétaire :

- Esprit de synthèse, et rédactionnel. Il peut y avoir un secrétaire de séance lors du CD, qui co-rédige avec le secrétaire...
- Capacité à être autonome et à communiquer
- Occupations : Rédaction des CR, Convoc, prépa des courriers, orientation des mails ? Réponse ? Rédaction / envoi des demandes de subvention, diverses formalités administratives

Il apparaît nécessaire que le Bureau doit s'élargir. Il devient difficile de ne fonctionner qu'à 4 personnes. Les statuts autorisent la mise en place de 4 vices président, ce qui est une bonne occasion pour intégrer de nouvelles personnes. Ces personnes ne doivent pas forcément être représentative des activités. Attention, il nous faut être vigilant sur la parité....

Le bureau anticipe les points et projets abordés au CD et les vote: c'est le cas pour le projet du créneau parent-enfant, que Laurent a monté seul et a présenté au CD pour validation.

Le CD n'a pas vocation à être référent sur l'organisation des actions du club, impossible du fait du faible nombre de ses réunions dans l'année.

Vient le moment de l'**élection des membres du bureau**: Sylvain s'inquiète de s'il faut avoir un PC. Internet suffit.

Christophe, appuyé par Bernard incite ces dames à se présenter au bureau.

Se présentent:

Vice-présidence: Guy, Laurent, Sylvain.

Secrétariat: Adrien Gahéry

Trésorerie: Angélique, puisque personne ne se présente.

Présidence: Christophe.

Pour autant, il est rappelé que le bureau doit être capable de se renouveler en toute période.

Au sujet des compétences du Club, Michèle demande s'il est possible de solliciter l'employée de la fédération des clubs alpins (CODIR05) qui nous avait fait une présentation lors de l'AG pour réaliser des supports/ épauler le club. Christophe et Angélique disent que non, ses compétences concernent la création de lien entre les Clubs Alpins.

Nicolas répond qu'il est effectivement intéressant d'avoir un interlocuteur dont le rôle est de mutualiser les savoirs-faire. Il cite l'existence du club Omni-sport à Chamonix qui gère toutes sortes d'activités qui relèvent de la même logique d'organisation, afin d'être plus efficace en tant que club dans la mise en route des projets. Nicolas pense à une autre association créée par groupement d'associations, ou à la ComCom, voire le Conseil Départemental afin d'endosser/soutenir ce rôle.

Vote:

Secrétariat: Adrien Gahéry, à l'unanimité

Trésorerie: Angélique Gravier, à l'unanimité

Vice-Présidence: Guy Brochier, Laurent Cosnefoy, Sylvain Duchemin, tous trois à l'unanimité

Présidence: Christophe Legué, à l'unanimité



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

Aude rappelle que les commissions ne sont pas formées, ce que reconnaît Christophe.

BILAN AG :

L'an prochain : 30 ans du club... Bien préparer AG, Evt, Déco...

Michèle demande la date de l'anniversaire. Il devient vite évident que pour avoir davantage du monde, il faudrait l'organiser à une autre date que celle de l'AG (ou justement utiliser la date de l'AG pour faire un événement exceptionnel).

Composition des commissions :

- **FORMATION** : 5 pers : Sylvain Duchemin, Patrice Clément, Laurent Cosnefroy, Jackye Lunes, Jean-François Macario
- **BÉNÉVOLAT** : 8 pers : Pascal & Marie Dupire, Michèle Gonzalès, Jackye Lunes, Fanny Rainaro, Serge Minguez, Christophe Bernard, Patrice Clément
- **COMMUNICATION** : 6 pers : Christophe Bernard, Claire Guillermin, Frédéric Marais, Michel Itty, Adrien Gahéry, Patrice Clément
- **ADMINISTRATIF** : 1 pers - Adrien Gahery
- **VIE LOCALE**: 1 pers - Laurent Cosnefroy
- **DVT DES ACTIVITÉS**: 4 pers - Aude Priestley, Elise Deragne, Michèle Gonzalès, Patrice Clément

Les commissions Administratif et vie locale ne sont pas créées, pour les autres rencontre de mise en place en Janvier



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

BILAN CHALLENGE 2018 :

Résultat comparé à 2017 :

- Buvette : + 213€
- Tombola : - 097€
- T-Shirt : + 409€
- Inscriptions samedi : + 270€ (15 cadets, 3 juniors, 9 adultes)
- Inscriptions dimanche : + 165€ (213 participants)

Mais attention, beaucoup plus de charges notamment d'honoraires : rémunération de l'organisation (1400€), des pros le dimanche (600€) et plus de journées d'équipement.

Équipement de voies : Il avait été demandé 4 jours d'équipement supplémentaires avant le challenge soit 15 journées spécifiques pour le challenge. Tout n'a pas été consommé avant : 2 journées avant et les 2 autres journées ont été réalisées le lundi.

Dépenses	Budget	Réalisé	Recettes	Budget	Réalisé
Fournitures	50	39	Inscriptions	2 145	2 475
Achat T-Shirt	2 000	1 563	Vente T-Shirt	1 100	1 072
Achat buvette	350	339	Vente buvette	1 500	1 731
Honoraires (organisation + Jour J)	2 000	2 000	Tombola	1 500	1 384
Ouverture de voies (jrs supp)	915	514	Sponsors	2 000	1 480
Don	200	220	Subvention CD 05	500	505
Total Dépenses	5 515	4 675	Total Recettes	8 745	8 647
Résultat	3 230	3 972			

Sinon, les stages automne n'ont pas eu lieu. 1 seul stage devait avoir lieu (manque de participants pour le 2ème). Malheureusement ce stage a été annulé à cause de la météo.

Impact Budget / Réalisé : 770€

En réunion, il a été indiqué qu'Agnès souhaite davantage impliquer les parents dans l'organisation du challenge.

Il est rappelé qu'il y a 2 types de sponsors: les partenariats financiers et les dons (qui composent l'intégralité des lots de la tombola).

RASSEMBLEMENTS JEUNES ORGANISÉS PAR LE CR PACA :

Ce rassemblement est ouvert à tous les clubs de PACA. Le comité et la CNJ participent financièrement en couvrant une partie des frais professionnels.

Hiver 4 jrs à Pelvoux : ski de randonnée (initiation et perfectionnement), cascade de glace (initiation et perfectionnement), ski de fond, rando luge, raquettes, ski toutes neiges Il se tiendra du 8 au 12 février.

Été 4 jrs à Ailefroide : Escalade, grande voie, alpi, via ferrata...



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

Le prix pour les parents est à déterminer par chaque club en fonction du transport, de l'hébergement, du matériel à louer, d'une participation aux frais d'encadrement (5€/enf/j) et de ce que le club met ou pas.

Pour le transport, appliquer les règles en cours dans le club mais c'est l'Eychauda et Ailefroide.

Pour le fonctionnement général il est "préférable" qu'au moins 1 bénévole soit breveté dans une des disciplines proposées. A 2 bénévoles pour 8 gamins ça va bien. s'il n'y a que 3 ou 4 jeunes, un suffit.

Vu le nombre de places réservées (60), limite à 10 places / club pour le moment.

Angélique et Guy calculent un tarif de 138€/enfant pour le séjour. Angélique pointe cependant que le club n'est pas axé sur les activités hivernales pour les enfants, et que donc le club ne peut pas prêter de matériel.

Gaëlle précise que le stage s'adresse à tous les niveaux donc aux 120 adhérents mineurs du club.

Le club ne réinjectera pas l'intégralité des bénéfices du challenge parent-enfant, ce qui correspond à 50% du prix du stage. **On engagera de 400 à 450€, soit 30% du prix du stage. Cette décision sera votée à l'unanimité.** Ce pourcentage est la part habituelle de la participation du CAF aux sorties. Le montant correspond par ailleurs aussi.

Quant au matériel, Sylvain veut promouvoir le prêt de matériel entre adhérents. Nicolas veut "verrouiller" la question du matériel et vérifier le matériel que les enfants emporteront.

Il est aussi dit que le week end est multi-activités pour que chaque tranche d'âge (8-18 ans) puisse profiter de la montagne, aussi afin de ne pas contraindre les enfants avec l'emport de matériel obligatoire.

Angélique pointe qu'il faut trouver un ou deux bénévoles pour accompagner les enfants.

PRÉCISIONS SUR LA FISCALITÉ DES FRAIS ENGAGÉS PAR LES BÉNÉVOLES D'UNE ASSOCIATION :

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative, non remboursés par l'association, peuvent ouvrir droit, sous certaines conditions, à une réduction d'impôt sur le revenu.

À noter : Le dispositif de réduction d'impôt ne présente d'intérêt que pour un bénévole imposable à l'impôt sur le revenu.

Associations concernées et bénévoles concernés : OK

Dépenses concernées : Les frais supportés par les bénévoles dans le cadre de leur activité lorsqu'elle est effectuée strictement pour la réalisation de l'objet social de l'organisme, **peuvent soit être remboursés par celui-ci, soit bénéficier de la réduction d'impôt relative aux dons [...]**

Il faut bien que les frais des bénévoles puissent être remboursés par l'association.

Il faut également que cette renonciation ne concerne que les frais remboursables par l'association.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

Angélique précise que le club a mis en place un remboursement pour les nuitées exclusivement. Pas d'autres remboursements tels que le kilométrage au sein du CAF de Guillestre.

Aude demande aussi que le club prennent en charge les déplacements kilométriques. Christophe lui répond que cette question était presque sans objet les années précédentes. À présent que le club s'ouvre sur ses partenaires au niveau départemental, la question pourrait être ouverte.

Bernard lui répond que la législation considère que l'on fait un don à son association lorsqu'on demande une réduction d'impôt. Il lui dit que le CAF ne souhaite pas attirer l'attention des services du fisc, car ceux-ci pourraient fort bien nous assujettir à la TVA, à laquelle le CAF échappe.

Il lui précise que cette discussion a eu lieu au CAF quatre ans auparavant. Il finit en disant que la réduction d'impôt avait été balayée de toute façon, puisque pas tout le monde au CAF étant imposable, cette mesure était inéquitable, donc pas éthique.

Aude parle de la participation de 6€ des adhérents qui n'est pas détaillée dans la bilan financier du club. Elle rappelle qu'il n'y a pas si longtemps c'était moitié moins. Angélique lui répond qu'auparavant, les membres d'une sortie payaient sa nuitée à leur encadrant, ce qui leur revenait souvent beaucoup plus cher. Ce système de participation de 6€ soulage les adhérents, permet de mutualiser les remboursements aux encadrants de toutes les activités, cela favorise l'organisation des sorties les moins fréquentées, et permet un meilleur développement entre participants et activités.

Pour clôturer les débats, Christophe précise que cette décision a été validée par le CD et confirmée par l'AG.

SORTIE PARTENAIRE: C'est quoi, qcq qu'on y met..?

Aude explique qu'elle "souhaite mettre en place un type de sortie qui mette en avant le fait que les membres du club font une sortie ensemble". Elle veut casser le rapport qu'on peut observer dans les sorties du club, où on peut considérer qu'un "bénévole se met au service d'une clientèle d'adhérents". L'idée c'est donc qu'un adhérent propose un itinéraire de sortie à quelqu'un qui a la qualification d'encadrement.

Elle poursuit par ailleurs en indiquant que la vocation du CAF c'est de pousser ses adhérents à l'autonomie, ainsi que promouvoir le plaisir de sortir ensemble. Elle veut inciter les membres du club, une fois leur autonomie trouvée, à rester au club une fois le stade de l'apprentissage de l'autonomie accompli.

Le CD se met d'accord sur : les encadrants qui souhaitent être sollicités par les adhérents qui veulent proposer des sorties, le font savoir à leurs participants habituels. Le CD identifie Aude comme un de ces encadrants.

L'encadrant et l'adhérent travaillent ensemble sur la préparation de la sortie, puis l'encadrant met la proposition en projet dans l'agenda.

Le CD s'oppose par vote à apposer la mention particulière "partenaire" à la sortie dans l'agenda. Toutefois, rien n'interdit à l'encadrant d'écrire dans le texte de la sortie "sortie proposée par".

La sortie suit la procédure normale de mise au planning par le responsable d'activité.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

HANDISPORT - Point sur les recommandations fédérales

Claire fait le point sur les recommandations fédérales. Pour des questions d'assurance, la fédération ne souhaite pas que les encadrants emmènent les gens en fauteuil. Elle veut que ces derniers soient emmenés par des encadrants handisport. Elle explique que pour les handisport, c'est la même norme que la norme pour les sorties avec les mineurs; c'est à dire qu'il faut un initiateur handisport ou un pro dans chaque sortie.

Il est bien rappelé que le CAF de Guillestre n'a pas vocation à devenir un club handisport.

Le projet c'est intégrer aux sorties des sourds, non voyants, personnes en joëlette. L'idée serait que le fédération handisport dépêche quelqu'un pour accompagner une personne en fauteuil tout terrain.

Bernard propose de "renverser la vapeur". Toujours pour des questions d'assurances et de responsabilité, faire que ce soit la fédération handisport qui porte la responsabilité juridique de la sortie, et que le CAF soit présent "en appui", bien qu'il serait bien en amont dans l'organisation de la sortie.

Claire pense que pareil montage n'est pas nécessaire.

CHALLENGE RÉGIONAL: 12 Mai - Attente confirmation COMCOM

CRÉNEAU PARENTS-ENFANTS: Il a été évoqué lors de l'AG. Les BE se sont engagés à limiter le créneau à 6 enfants et 6 adultes. Il existe une demande pour instaurer le créneau cet hiver.

Angélique fait remarquer qu'elle veut des lignes budgétaires pour réaliser le créneau.

PROCHAINS CD :

- 12 mars
- 4 juin
- 10 septembre
- 15 octobre